

[Prénom][NOM]
[Adresse1]
[Code Postal] [VILLE]

[Nom Destinataire]
[Adresse Destinataire]
[Code Postal] [VILLE]

Paris, le 2 Janvier 2011.

Modification du bail suite à mon mariage

Madame, Monsieur

Je suis locataire de l'appartement [ou studio/maison/villa...] que vous louez au [précisez l'adresse].

J'ai le plaisir de vous faire part de mon récent mariage, le [date], avec M. [votre nom+prénom].

De ce fait, comme le précise l'article 1751 du Code civil : « Le droit au bail du local, sans caractère professionnel ou commercial, qui sert effectivement à l'habitation de deux époux est, quel que soit leur régime matrimonial et nonobstant toute convention contraire, et même si le bail a été conçu avant le mariage, réputé appartenir à l'un et à l'autre des époux. »

Cependant, bien que mon conjoint soit désormais cotitulaire du bail, je souhaiterais faire rectifier le bail pour que son nom y figure désormais.

L'article 3 de la loi 89-462 du 6 juillet 1989 prévoit d'ailleurs cette possibilité puisqu'il stipule : « Chaque partie peut exiger, à tout moment, de l'autre partie, l'établissement d'un contrat conforme aux dispositions du présent article. »

A cet effet, vous trouverez ci-joint une photocopie de l'acte d'état civil attestant de mon mariage. Dans l'attente de vous lire à ce sujet, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature